Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Orléans-Tours
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Eure-et-Loir

Chartres, le 4 novembre 2014

Le Directeur Académique des Services de
l'Education Nationale

A

Mesdames Messieurs les chefs d'établissements

Dossier suivi par

Dr Viviane MOULIS
Tél. 02 36 15 11 93

Sylvianne FLEUCHEY
Tél. 02 36 15 11 72

Cité administrative
Place de la République
28019 Chartres Cedex

Objet : Cross départemental UNSS 28

J'attire votre attention sur le fait que cette année le cross départemental UNSS 28 du jeudi 26 novembre 2014 comportera un volet « Challenge Santé ».

Ce projet vise à sensibiliser les adolescents à la nutrition, l'obésité, les risques cardio-vasculaires, le diabète.

Un village Santé sera par conséquent présent sur les lieux durant toute la durée de l'évènement. Il sera coordonné par le Dr Viviane MOULIS et Mme Sylvianne FLEUYCHEY, Conseillères Techniques auprès de l'IA-DASEN.

Ce village comprendra 2 secteurs :

Secteur 1 : « **espace exposition** », animé par des bénévoles de l'association « Espace diabète 28 ».
Des affiches apporteront des indices permettant de répondre au questionnaire que devront remplir les élèves dans le cadre d'un concours « Challenge Glycémie ».

Secteur 2 : « **espace mesure de la glycémie** »
Dix stands seront tenus principalement par des infirmières scolaires pour mesurer la glycémie capillaires des collégiens et adultes volontaires.

Des professeurs d'EPS et des jeunes organisateurs assisteront les professionnels de santé.

Les parents des élèves présents au cross devront être informés du projet par la note ci-jointe (annexe 1 : note des chefs d'établissement destinée aux parents).

Vous trouverez également ci-joint en annexe 2 des éléments complémentaires pour votre complète information.

Joël SÜRIG

Annexe 1

Note de la part des chefs d'établissement destinée aux parents d'élèves

Date :

Etablissement scolaire :

Votre enfant sera présent au cross départemental UNSS 28 du jeudi 26 novembre 2014 sur le stade des Grands Prés à Chartres de 13h à 17h.

Un village Santé, coordonné par le Docteur Viviane MOULIS et Madame Sylvianne FLEUYCHEY Infirmière, Conseillères Techniques auprès du Directeur Académique des services de l'Education Nationale d'Eure et Loir, sera présent durant toute la durée de cette manifestation.

Dans ce village, des tests de glycémie capillaire seront proposés aux élèves et adultes volontaires, dans des stands tenus principalement par des infirmières scolaires.

Sauf avis contraire de votre part, votre enfant pourra donc s'il le souhaite tester sa glycémie.

Annexe 2

CROSS DEPARTEMENTAL UNSS 28

CHALLENGE SANTE GLYCEMIE

COORDONNEES DE L'ORGANISATEUR

Laurent MEUTELET, Directeur Départemental de l'UNSS 28
06 85 52 27 93
sd028@unsss.org
Service départemental, Lycée Jehan de Beauce, 20 rue du Commandant Chesne, 28000 CHARTRES

DATE & LIEU

MERCREDI 26 NOVEMBRE 2014, de 13h à 17h.
STADE DES GRANDS PRES, route des Grands Prés à **CHARTRES**.

REGLEMENT DU CHALLENGE GLYCEMIE

Un concours est organisé, uniquement pour les collégiens :

50 points attribués pour un collège lorsqu'au moins **50%** de ses élèves inscrits ont été volontairement testés.

50 points pour un collège qui aura **100%** de bonnes réponses au questionnaire de l'« Espace Diabète 28 ».

50 points pour un collège qui présente 1 équipe **BENJAMINES** (6è/5è).
50 points pour un collège qui présente 1 équipe **BENJAMINS** (6è/5è).
50 points pour un collège qui présente 1 équipe **MINIMES FILLES** (4è/3è).
50 points pour un collège qui présente 1 équipe **MINIMES GARCONS** (4è/3è).

En cas d'égalité, les collèges seront départagés par rapport au pourcentage d'élèves testés (nombre d'élèves testés/ nombre d'élèves présents).

Récompenses du challenge :

L'UNSS 28 a établit un partenariat avec NOVO NORDISK.

Dans ce cadre :
- Chaque collège du district chartrain, qui permettra la participation d'une infirmière scolaire, à cette manifestation aura 3 places offertes pour un stage d'observation de 3ème dans l'entreprise NOVO NORDISK.
- Chacun des 6 districts UNSS collèges d'EURE-ET-LOIR recevra une aide au transport de 500 euros.
- Les 4 premières équipes EPS-UNSS des établissements classés dans ce concours recevront un chèque cadeau : 400€ pour le 1er, 300€ pour le 2ème, 200€ pour le 3ème et 100€ pour le 4ème.

Ce chèque permettra à chaque équipe EPS-UNSS de choisir du matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'association sportive.